



# Fonds de dotation « LA CHAPELLE »

## FORMULAIRE DE DON

En 2016, l'association Atelier Idéal, qui gère et anime le lieu-dit « La Chapelle » à Toulouse grâce à sa seule énergie bénévole, a lancé un fonds de dotation. Ce fonds est une nouvelle structure juridique destinée à recueillir des dons pour pérenniser le projet associatif mené à la Chapelle depuis plus de 20 ans. Les dons recueillis serviront exclusivement à la mise aux normes ERP (Établissement Recevant du Public) et/ou au rachat collectif de la Chapelle. Le montant global à atteindre est de 200 000 euros.

### VOS COORDONNÉES

*Ces informations sont obligatoires pour le traitement de votre don.*

Nom :	Prénom :	
Civilité :	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Raison sociale :	<i>(pour une personne morale : association, entreprise, ...)</i>	
Adresse postale :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Téléphone :		
Courriel :	<i>(à indiquer impérativement pour l'envoi de votre reçu fiscal)</i>	

### VOTRE SOUTIEN

*Tous les dons sont les bienvenus.*

Je fais un don de :

(montant à préciser)

Exemples :  50 € *(17€ après déduction)*     100 € *(34€ après déduction)*     200 € *(68€ après déduction)*     500 € *(170€ après déduction)*

Je souhaite recevoir un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôts

*Dès réception et traitement de votre don, nous vous adresserons par courriel un reçu fiscal vous donnant droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Pour les entreprises, la déduction est de 60% du montant donné. La déduction peut être demandée pendant 5 ans après le don.*

Je souhaite que mon don reste anonyme et ne souhaite pas apparaître parmi les listes de donateurs·trices destinées au public.

*Le Fonds de Dotation LA CHAPELLE s'engage à ne diffuser vos coordonnées à aucun organisme extérieur. Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer sur simple demande à « [dotation@lachelletoulouse.fr](mailto:dotation@lachelletoulouse.fr) ».*

Pour les legs ou donations en nature, ou pour des dons en compétences / savoir-faire, merci de nous contacter directement en nous écrivant à : [dotation@lachelletoulouse.fr](mailto:dotation@lachelletoulouse.fr)



# Fonds de dotation « LA CHAPELLE » FORMULAIRE DE DON

## MODALITÉS DE VERSEMENT

---

J'effectue ma contribution sous forme de :

**Chèque** Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **Fonds de Dotation LA CHAPELLE**

Numéro du chèque :

*(pour faciliter notre comptabilité)*

**Virement bancaire**

Les coordonnées bancaires suivantes sont à utiliser :

IBAN = FR76 1027 8022 0000 0206 4380 235 BIC = CMCIFR2A

## MESSAGE LIBRE

---

*Toutes les suggestions sont les bienvenues !*

Fait à :

Le :

Signature :

Une fois rempli, ce formulaire doit être envoyé, accompagné de votre règlement par chèque le cas échéant, à l'adresse suivante :

**Fonds de dotation LA CHAPELLE**  
**15 route de Bouconne - 31700 Cornebarrieu**

Si vous réglez par virement, vous pouvez aussi numériser et envoyer le document par courriel à :

**[dotation@lachapelleoulouse.fr](mailto:dotation@lachapelleoulouse.fr)**

Merci de l'aide que vous apportez au projet associatif mené à la Chapelle grâce à votre don !